SOCIETE CENTRALE D'AQUICULTURE ET DE PECHE

57, RUE CUVIER PARIS (Ve)

Cotisation annuelle 5 F - C.C.P. Paris 153-25

Procès-verbal de la séance générale du 20 avril 1972.

Présidence de M. Blanc, Président.

La séance est ouverte à 17 h 30.

M. le Président donne la parole au Secrétaire général pour la présentation du rapport moral.

Le Secrétaire général résume brièvement les principales activités de notre collègue d'Aubenton, dans la région de St Aignan, au cours de l'année écoulée. Ce dernier s'est occupé, notamment, de rassembler des données relatives à la température des eaux et au régime des crues. La réalisation d'une carte des zones inondées lui permet, d'autre part, de suivre au long de l'année la variation du niveau des eaux.

Il a collaboré, avec les autorités locales, à la mise au point d'un plan de création de fossés et d'agrandissement de ceux existants, dont le but est de régulariser les mouvements d'eau et d'essorer les crues. L'existence de ces fossés permettra la constitution d'excellentes frayères qu'il sera aisé de surveiller, le niveau d'eau étant contrôlable, ce qui évitera la destruction de pontes faites en zones inondées et qui sont perdues lors de décrues brutales.

L'aménagement de la « Rennes » fut poursuivi par le curage des parties envasées et le redressement de certaines boucles ralentissant le courant. Ces travaux sont éffectués dans le but de transformer la rivière en cours d'eau de première catégorie, le peuplement en Truites, fait, il y a maintenant plus de deux ans, ayant montré qu'il fallait peu de choses pour que ce cours d'eau devienne une excellente rivière à Truites.

Par ailleurs, notre collègue a commencé à récolter du matériel (notamment des gonades à divers états de développement) dans le but d'étudier les modalités de la reproduction. Il a déjà pu, grâce aux observations faites sur le terrain, conseiller utilement les Sociétés dans le choix des espèces à retenir pour les repeuplements.

Notre collègue Mlle Nisbet, qui a bien voulu se charger du contrôle périodique de la qualité chimique des eaux, a effectué un déplacement, à Thézée, pour reconnaître le terrain et elle a procédé à une première série de prélèvements.

Article available at http://www.kmae-journal.org

M. le Président donne ensuite lecture du compte rendu financier du Trésorier qui, empêché, s'est excusé de ne pouvoir assister à l'Assemblée. Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

M. le Président donne la parole à M. Barbier, Ingénieur contractuel au G.R.E.F., pour sa communication sur les actions des substances toxiques sur les poissons.

L'action des substances toxique est différente, suivant que l'on s'adresse à des Mammifères ou à des Poissons.

Chez les Mammifères, c'est généralement en s'alimentant qu'ils absorbent les toxiques ; chez les Poissons, les agressions se produisent également par ingestion, mais aussi par la voie branchiale. Dans ce dernier cas, le toxique pénètre directement dans le sang et l'action est, de ce fait, plus rapide.

Pour préciser la toxité on a recours à des tests dont le but est de déterminer la concentration agissant sur l'individu.

Actuellement, on détermine la concentration (C.L. 50), c'est-à-dire la concentration léthale (entraînant la mort) de 50 % des individus en 96 heures.

Pendant le temps de l'opération, différentes conditions sont à respecter ; il faut veiller notamment, à maintenir le taux d'oxygène dissous de l'eau. Ce taux a naturellement tendance à baisser, du seul fait de la présence des poissons. Pour éviter cet inconvénients, trois remèdes sont applicables :

1°) ne pas trop charger l'aquarium dans lequel les sujets sont mis en observation et renouveler l'eau toutes les 24 heures.

2°) Renouveler l'eau d'une manière continue, en maintenant la concentration du toxique.

3°) Procéder au renouvellement continu de l'eau de l'aquarium avec une pompe doseuse. Ce dernier procédé est évidemment le meilleur et il a tendance à se généraliser.

Une réunion a eu lieu récemment, à Karlsruhe, pour aboutir à une standardisation des tests ; il est, en effet, nécessaire de préciser un certain nombre conditions, si l'on veut obtenir des résultats qui soient comparables.

Il y a lieu de préciser notamment : les conditions de pH ; d'oxygène dissous ; de dureté de l'eau et enfin les espèces à tester : Epinoches, Vairon, Truites, etc.

Le conférencier nous expose également la manière de procéder utilisée en Allemagne et en France pour effectuer les tests d'alarme et de surveillance d'une rivière ou d'un effluent industriel.

On fait arriver l'eau à surveiller dans une sorte de fossé circulaire, crée pour les besoins de la cause, et dans lequel les poissons à tester sont maintenus en observation dans un parcours limité par deux grilles.

On sait qu'en nageant, les poissons sont plus sensibles au toxique et perdent alors progressivement leur pouvoir rhéotropique positif.

C'est en tenant compte de ce fait qu'un barrage électrique à été établi, de sorte qu'en reculant, les poissons recoivent une décharge qui les relance vers l'amont. Lorsque un toxique arrive, les poissons finissent par se fatiguer

et réagissent de moins en moins au courant électrique. Une cellule photo-électrique, qui enregistre leurs reculs, permet de doser l'action nocive du toxique.

M. le Président remercie le conférencier de son intéressant exposé à la suite duquel un échange de vues a lieu entre les membres présents, auquel participent notamment MMrs Duhamel, Mars-Vallett et Vivier.

M Vivier souhaite que, prochainement, le conférencier fasse paraître un article dans le Bulletin où il puisse exposer, dans le détail, les intéressants problèmes posés par les tests de toxicité dont nous n'avons pu, ici, que donner un faible aperçu.

La séance est levée à 19 h. 30

Le Secrétaire général :
C. J. Spillmann.